



## MARSEILLE

votre ville

## Météo



température

20h 19° 23h 17°

## Actualités

Région  
France  
Politique  
Economie  
Monde  
Sports  
Dossiers

## OM

Actualités  
Archives  
Pratique

## Sorties &amp; Loisirs

Cinéma  
Spectacles  
Festivals  
Balades  
Feria  
Babel Med  
Télévision

## Vie Pratique

Santé  
Météo

## Annonces

Emploi  
Immobilier  
Auto-Moto  
Marchés Publics

## Communautés

Tchats  
Forums  
Blogs  
Votes

MaProvence  
**Cliquez ici** pour connaître les avantages

**Ajouter ce site à vos favoris**

**Mettre en page d'accueil**

**Ecrivez-nous !**

**Qui sommes-nous ?**

## Crédits:

Développement: Nstein  
Graphisme: Wag Interactive

Accueil &gt; France

## Danone condamné à payer près de 33.000 euros à un ancien intérimaire

Publié le mercredi 19 septembre 2007 à 16H44

Les prud'hommes d'Hazebrouck (Nord) ont condamné mercredi Danone à verser près de 33.000 euros d'indemnités à un ex-employé ayant effectué 961 missions d'intérim et neuf contrats à durée déterminée en dix ans, sans avoir été embauché en contrat à durée indéterminée.

Mustapha Merahi, un chômeur de 35 ans, avait dénoncé lors de l'audience en juin ses "16.000 heures de travail effectif chez Danone" et demandait la requalification des contrats en CDI et le versement d'environ 120.000 euros, notamment au titre du préjudice subi.

Mercredi, à la sortie du tribunal, M. Merahi s'est déclaré "très satisfait. Pendant douze ans j'ai espéré, j'ai vécu la précarité. Aujourd'hui cette situation a été reconnue. Avec ce verdict, je suis blanchi envers mes futurs employeurs".

Arrivé en 1994 à l'usine laitière Danone de Bailleul (Nord) pour un contrat d'apprentissage, il est aujourd'hui sans emploi depuis le rejet d'une nouvelle demande d'embauche en octobre 2006 par le groupe alimentaire français.

Le conseil des prud'hommes a requalifié l'ensemble de ses missions d'intérim et ses contrats à durée déterminée conclus après le 1er janvier 1997, en un contrat à durée indéterminée (CDI) unique. Cette décision a de fait "requalifié son licenciement, en licenciement abusif", a expliqué son avocat, Me Jean-Sébastien Joly.

Pour l'avocat de Danone, Me Renaud Riolland, le jugement "n'est pas une surprise, la situation de M. Mehari était anormale. Mais depuis Danone a régularisé 42 intérimaires en CDI au sein du site de Bailleul". Selon lui, "a priori" le groupe ne devrait pas faire appel.

Loin des indemnités demandées par le plaignant, la somme de 32.973,25 euros décidée par la juridiction recoupe plusieurs montants d'indemnités: licenciement, congés payés ou encore prime d'ancienneté spécifique chez Danone.

En revanche, les prud'hommes, s'estimant incompétents, n'ont pas statué sur les primes d'intéressement et de participation, dont a été privé M. Mehari pendant dix ans. "Ces sommes avoisinent les 70.000 euros" a estimé Me Joly, qui a annoncé son intention de déposer un recours devant le tribunal de grande instance.

"La page n'est pas tournée, c'est une première victoire mais pas encore une sanction, ça le sera quand il y aura la participation", a ajouté Mustapha Mehari.

"J'espère que cette décision fera jurisprudence. C'est un symbole mais au delà c'est un message pour les grandes entreprises qui abusent de la précarité et des intérimaires que le CDI reste la règle", s'est félicité son avocat.



Les prud'hommes d'Hazebrouck (Nord) ont condamné mercredi Danone à verser près de 33.000 euros d'indemnités à un ex-employé ayant effectué 961 missions d'intérim et neuf contrats à durée déterminée en dix ans, sans avoir été embauché en contrat à durée indéterminée.

Denis Charlet AFP

## Et aussi

**Sarkozy propose aux 5 millions de fonctionnaires une "révolution culturelle"**

**Le gouvernement veut faciliter l'accès au permis de conduire, notamment pour les plus défavorisés**

**La vente des HLM à leurs locataires suscite la polémique**

**Haut-Rhin: tollé après une demande de recensement des élèves sans-papiers**

**Sarkozy rend hommage aux fusillés de Chateaubriant, dont Guy Môquet**

**Regroupement familial: le gouvernement propose tests ADN et évaluation du français**

## articles les + lus

.. Depuis 5 jours ..

> **L'OM a pris des airs de Titanic**

308 réactions

> **Le moral dans les chaussettes**

335 réactions

> **Ce Vélodrome qui fait peur...**

152 réactions

> **Enfin un peu de bonheur !**

158 réactions

.. Depuis 1 mois ..

> **Caroline Aigle était la chevalière du ciel**

7 réactions

> **L'OM s'affaire**

61 réactions

> **Une attaque à reconstruire**

165 réactions

> **"L'homme de la situation"**

78 réactions

## articles les + commentés

.. Depuis 5 jours ..

> **OM 1 - 2 Toulouse : une nouvelle terrible déconvenue**

384 réactions

> **Le moral dans les chaussettes**

335 réactions

> **L'OM a pris des airs de Titanic**

308 réactions

> **Enfin un peu de bonheur !**

158 réactions

.. Depuis 1 mois ..

> **OM 1 - 2 Toulouse : une nouvelle terrible déconvenue**

384 réactions

> **Le moral dans les chaussettes**

335 réactions

> **L'OM a pris des airs de Titanic**

308 réactions

> **Une ligne de conduite à tenir**

220 réactions

**Offre Emplois Gratuit**

Offre emploi - Emploi Sélection de sites -  
Comparez !  
[Travail.re-Chercher.org](http://Travail.re-Chercher.org)

**Emploi**

Consultez Nos Offres Et Postulez ! Centaines  
De Recruteurs En Ligne  
[www.Embauche.com](http://www.Embauche.com)

**Recherche d'emploi**

Recevez vos annonces sur votre boîte Gmail.  
Création gratuite  
[Gmail.com](http://Gmail.com)

Annonces 

**Actualités**

Région  
OM  
France  
Politique  
Economie  
Monde  
Sports  
Dossiers

**Services**

Création de blog  
Abonnements  
Contacts  
Publicité  
Conditions d'utilisation  
Archives  
Mentions légales

**Groupe La Provence**

Marseille Plus  
Marseille l'Hebdo  
Femina  
Annonces - Emploi  
Annonces - Immo  
Annonces - Marchés Publics  
Annonces Auto/Moto

Droits de reproduction et de diffusion réservés © laprovence.com